

<http://apden.org/France-Inter-une-reponse-de-Michel.html>



France Inter : une réponse de Michel Lussault, président du CSP

- Menu central
- Actions
- Presse



Publication date: vendredi 12 juin 2015

Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes, était l'invité de Patrick Cohen, le jeudi 11 juin, dans le 7/9 sur France Inter. L'émission est disponible en podcast à l'adresse suivante : <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=1110697>.

Dans la rubrique "Interactiv" de l'émission, Hélène Roussel a relayé les questions posées par l'**ADBEN Bretagne** et d'autres collègues professeurs documentalistes sur Twitter. Le verbatim est retracé ci-dessous.

Dans sa réponse, Michel Lussault reconnaît bien les enjeux pédagogiques liés à l'information et aux médias. La référence au "bombardement informationnel" le laisse en tout cas supposer. On excusera bien volontiers l'expression "professeurs de documentation", appellation originale, possiblement controversée, dont personne ne se réclame.

Sur le fond de la réponse, nous notons le renvoi à l'autonomie des établissements dans la recherche de coopération entre enseignants. Or, les professeurs documentalistes connaissent bien la difficulté du travail collaboratif, qui n'est sans doute pas spécifique au système éducatif français. Le propos confirme ainsi le risque d'inertie auquel ces professionnels devront faire face, tributaires du bon vouloir de leurs collègues.

Verbatim :

Patrick Cohen : Que disent les réseaux sociaux, Hélène Roussel ?

Hélène Roussel : Beaucoup de documentalistes présents sur la toile ce matin. L'association basée à Rennes, l'**ADBEN Bretagne**, vous demande : quelle place pour le professeur documentaliste dans la formation à la culture de l'info et des médias ? Serait-il un enseignant de seconde zone ? Pourquoi est-il évincé de la réforme ?

Michel Lussault : C'est une bonne question. Il y a dans le programme de cycle 4 une partie éducation aux médias, qui a été ajoutée, qui ne fait pas partie d'une discipline classique, et je crois qu'effectivement il faut attirer l'attention sur le rôle-clé que peut jouer et que doit jouer le professeur documentaliste dans un établissement. Surtout en cette période de bombardement informationnel, je crois que les professeurs de documentation ont un rôle à jouer. Cela n'est pas simple, parce que, pour qu'ils jouent ce rôle, il faut véritablement que le travail collectif et coopératif des enseignants, à l'échelle de l'établissement, soit mis en place. Or, nous savons que ce travail collectif n'est pas la première qualité du système d'enseignement en France, qu'il y a énormément de progrès à faire. C'est d'ailleurs pour cela que nos programmes sont conçus pour faire en sorte que les professeurs coopèrent, c'est ça la logique des programmes que nous voulons mettre en oeuvre.